

Brilliant III Ultra-Fast SYBR Green QRT-PCR Master Mix, Part Number 600886

## Section 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	: Brilliant III Ultra-Fast SYBR Green QRT-PCR Master Mix, Part Number 600886		
<b>Réf. (kit chimique)</b>	: 600886		
<b>Référence</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	600886-51	
	RT/RNase Block	600886-52	
	Reference Dye	600530-53	
	100 mM DTT	600089-53	
<b>Utilisations</b>	: Réactif analytique.		
	2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	2 x 2 mL	
	RT/RNase Block	0.4 mL	
	Reference Dye	0.1 ml (100 µL 1 mM)	
	100 mM DTT	0.1 ml	
<b>Fournisseur/Fabricant</b>	: Agilent Technologies, Inc. 5301 Stevens Creek Blvd Santa Clara, CA 95051, USA 800-227-9770		
<b>Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service)</b>	: CHEMTREC®: 1-800-424-9300		

## Section 2. Identification des dangers

### Classement de la substance ou du mélange

#### 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix

H320 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B

#### RT/RNase Block

H320 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B

### Éléments d'étiquetage SGH

<b>Mention d'avertissement</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Attention
	RT/RNase Block	Attention
	Reference Dye	Pas de mention de danger.
	100 mM DTT	Pas de mention de danger.
<b>Mentions de danger</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	H320 - Provoque une irritation des yeux.
	RT/RNase Block	H320 - Provoque une irritation des yeux.
	Reference Dye	Aucun effet important ou danger critique connu.
	100 mM DTT	Aucun effet important ou danger critique connu.

### Conseils de prudence

<b>Prévention</b>	: <input checked="" type="checkbox"/> 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Non applicable.
	RT/RNase Block	Non applicable.
	Reference Dye	Non applicable.
	100 mM DTT	Non applicable.

## Section 2. Identification des dangers

<b>Intervention</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
	RT/RNase Block	P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
	Reference Dye 100 mM DTT	Non applicable. Non applicable.
<b>Stockage</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Non applicable.
	RT/RNase Block	Non applicable.
	Reference Dye 100 mM DTT	Non applicable. Non applicable.
<b>Élimination</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Non applicable.
	RT/RNase Block	Non applicable.
	Reference Dye 100 mM DTT	Non applicable. Non applicable.
<b>Éléments d'une étiquette complémentaire</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Aucun connu.
	RT/RNase Block	Aucun connu.
	Reference Dye 100 mM DTT	Aucun connu. Aucun connu.
<b>Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Aucun connu.
	RT/RNase Block	Aucun connu.
	Reference Dye 100 mM DTT	Aucun connu. Aucun connu.

## Section 3. Composition/information sur les ingrédients

<b>Substance/préparation</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Mélange
	RT/RNase Block	Mélange
	Reference Dye	Mélange
	100 mM DTT	Mélange

Nom des ingrédients	% (p/p)	Numéro CAS
<b>2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix</b>		
Glycérol	10 - 30	56-81-5
Diméthylsulfoxyde	3 - 7	67-68-5
Clorure de potassium	0.5 - 1.5	7447-40-7
<b>RT/RNase Block</b>		
Glycérol	30 - 60	56-81-5
<b>Reference Dye</b>		
Clorure de potassium	1 - 5	7447-40-7
<b>100 mM DTT</b>		

## Section 3. Composition/information sur les ingrédients

(R*,R*)-1,4-Dimercaptobutane-2,3-diol	0.5 - 1.5	3483-12-3
---------------------------------------	-----------	-----------

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

## Section 4. Premiers soins

### Description des premiers soins nécessaires

<b>Contact avec les yeux</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
	RT/RNase Block	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
	Reference Dye	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
	100 mM DTT	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
	RT/RNase Block	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate,

## Section 4. Premiers soins

		une ceinture ou un ceinturon. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.
	Reference Dye	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	100 mM DTT	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
<b>Contact avec la peau</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
	RT/RNase Block	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
	Reference Dye	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	100 mM DTT	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
<b>Ingestion</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
	RT/RNase Block	Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons.

## Section 4. Premiers soins

Reference Dye	Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
100 mM DTT	Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Contact avec les yeux</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Provoque une irritation des yeux.  Provoque une irritation des yeux. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Inhalation</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucun effet important ou danger critique connu.  Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucun effet important ou danger critique connu.  Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Ingestion</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucun effet important ou danger critique connu.  Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

<b>Contact avec les yeux</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation larmolement rougeur
	RT/RNase Block	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation larmolement rougeur
	Reference Dye 100 mM DTT	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

## Section 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec la peau</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Ingestion</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

<b>Note au médecin traitant</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix  RT/RNase Block  Reference Dye  100 mM DTT	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
<b>Traitements particuliers</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier.
<b>Protection des sauveteurs</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix  RT/RNase Block  Reference Dye  100 mM DTT	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

**Voir Information toxicologique (section 11)**

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Moyens d'extinction

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
	RT/RNase Block	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
	Reference Dye	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
	100 mM DTT	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Aucun connu.
	RT/RNase Block	Aucun connu.
	Reference Dye	Aucun connu.
	100 mM DTT	Aucun connu.
<b>Dangers spécifiques du produit</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
	RT/RNase Block	Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
	Reference Dye	Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
	100 mM DTT	Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
<b>Produit de décomposition thermique dangereux</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre composés halogénés oxyde/oxydes de métal
	RT/RNase Block	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone
	Reference Dye	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote composés halogénés oxyde/oxydes de métal
	100 mM DTT	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Mesures spéciales de protection pour les pompiers</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
	RT/RNase Block	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
	Reference Dye	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
	100 mM DTT	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
	RT/RNase Block	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
	Reference Dye	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
	100 mM DTT	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

<b>Pour le personnel non affecté aux urgences</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
	RT/RNase Block	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection



## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

	Reference Dye	individuelle approprié. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
	100 mM DTT	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
<b>Intervenants en cas d'urgence</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
	RT/RNase Block	Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
	Reference Dye	Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
	100 mM DTT	Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
<b>Précautions environnementales</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).
	RT/RNase Block	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).
	Reference Dye	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).
	100 mM DTT	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

<b>Méthodes de nettoyage</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
	RT/RNase Block	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
	Reference Dye	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
	100 mM DTT	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

## Section 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

<b>Mesures de protection</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).
	RT/RNase Block	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).

## Section 7. Manutention et stockage

	Reference Dye	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
	100 mM DTT	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
<b>Conseils sur l'hygiène générale au travail</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
	RT/RNase Block	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
	Reference Dye	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
	100 mM DTT	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
<b>Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.
	RT/RNase Block	Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir

## Section 7. Manutention et stockage

Reference Dye

la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.


100 mM DTT

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### [Paramètres de contrôle](#)

### [Limites d'exposition professionnelle](#)

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
 <b>Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix</b> Glycérol	<p><b>CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018).</b> 8 hrs OEL: 10 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: Brouillard</p> <p><b>CA Québec Provincial (Canada, 7/2019).</b> VEMP: 10 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: brouillards</p> <p><b>CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).</b> STEL: 20 mg/m<sup>3</sup> 15 minutes. Forme: Brouillard TWA: 10 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: Brouillard</p> <p><b>CA British Columbia Provincial (Canada,</b></p>

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

<p>Diméthylsulfoxyde</p> <p><b>RT/RNase Block</b> Glycérol</p>	<p><b>1/2021).</b> TWA: 3 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: respirable mist TWA: 10 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: total mist <b>OARS WEEL (États-Unis, 1/2021).</b> TWA: 250 ppm 8 heures.</p> <p><b>CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018).</b> 8 hrs OEL: 10 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: Brouillard</p> <p><b>CA Québec Provincial (Canada, 7/2019).</b> VEMP: 10 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: brouillards</p> <p><b>CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).</b> STEL: 20 mg/m<sup>3</sup> 15 minutes. Forme: Brouillard TWA: 10 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: Brouillard</p> <p><b>CA British Columbia Provincial (Canada, 1/2021).</b> TWA: 3 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: respirable mist TWA: 10 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: total mist</p>
--	--

### Contrôles d'ingénierie appropriés

: Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

### Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### Mesures de protection individuelle

#### Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

#### Protection oculaire/ faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

#### Protection de la peau

#### Protection des mains

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- précision.
- Protection du corps** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

### Apparence

- État physique** : 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix Liquide.  
RT/RNase Block Liquide.  
Reference Dye Liquide.  
100 mM DTT Liquide.
- Couleur** : 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix Non disponible.  
RT/RNase Block Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.  
100 mM DTT Non disponible.
- Odeur** : 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix Non disponible.  
RT/RNase Block Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.  
100 mM DTT Non disponible.
- Seuil olfactif** : 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix Non disponible.  
RT/RNase Block Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.  
100 mM DTT Non disponible.
- pH** : 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix 7.8  
RT/RNase Block 8  
Reference Dye 8  
100 mM DTT Non disponible.
- Point de fusion et point de congélation** : 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix Non disponible.  
RT/RNase Block Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.  
100 mM DTT 0°C (32°F)
- Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage d'ébullition** : 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix Non disponible.  
RT/RNase Block Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.  
100 mM DTT 100°C (212°F)
- Point d'éclair** :

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Nom des ingrédients	Vase clos			Vase ouvert		
	°C	°F	Méthode	°C	°F	Méthode
<b>2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix</b>						
Diméthylsulfoxyde	87	188.6	ASTM D 93	87	188.6	
Acide edetique	>100	>212	DIN 51758			
<b>RT/RNase Block</b>						
Acide edetique	>100	>212	DIN 51758			
Éther d'octylphenol de polyoxyéthylène	>109.85	>229.7				
<b>100 mM DTT</b>						
(R*,R*) -1,4-Dimercaptobutane-2,3-diol	>110	>230				

**Taux d'évaporation** : 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix Non disponible.  
RT/RNase Block Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.  
100 mM DTT Non disponible.

**Inflammabilité** : 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix Non applicable.  
RT/RNase Block Non applicable.  
Reference Dye Non applicable.  
100 mM DTT Non applicable.

**Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité** : 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix Non disponible.  
RT/RNase Block Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.  
100 mM DTT Non disponible.

**Tension de vapeur** :

Nom des ingrédients	Pression de vapeur à 20 °C			Pression de vapeur à 50 °C		
	mm Hg	kPa	Méthode	mm Hg	kPa	Méthode
<b>2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix</b>						
eau	23.8	3.2		92.258	12.3	
Monolaurate de polyoxyéthylène de sorbitane	<1	<0.13				
<b>RT/RNase Block</b>						
eau	23.8	3.2		92.258	12.3	
Glycérol	0.000075	0.00001		0.0025	0.00033	
<b>Reference Dye</b>						
eau	23.8	3.2		92.258	12.3	

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

2-Amino-2-(hydroxyméthyl)propane-1,3-diol, chlorhydrate	0.000027	0.0000036		0.000007501	0.000001	
<b>100 mM DTT</b>						
eau	23.8	3.2		92.258	12.3	

- Densité de vapeur relative** : 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix Non disponible.  
RT/RNase Block Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.  
100 mM DTT Non disponible.
- Densité relative** : 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix Non disponible.  
RT/RNase Block Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.  
100 mM DTT Non disponible.
- Solubilité** :  2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.  
RT/RNase Block Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.  
Reference Dye Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.  
100 mM DTT Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
- Coefficient de partage n-octanol/eau** :  2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix Non applicable.  
RT/RNase Block Non applicable.  
Reference Dye Non applicable.  
100 mM DTT Non applicable.
- Température d'auto-inflammation** :
- | Nom des ingrédients   | °C        | °F          | Méthode  |
|---|-----------|-------------|----------|
| <input checked="" type="checkbox"/> 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix |           |             |          |
| Diméthylsulfoxyde   | 300 à 302 | 572 à 575.6 |          |
| Glycérol  | 370       | 698         |          |
| <b>RT/RNase Block</b>   |           |             |          |
| Glycérol  | 370       | 698         |          |
| Acide edetique  | >400      | >752        | VDI 2263 |
- Température de décomposition** : 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix Non disponible.  
RT/RNase Block Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.  
100 mM DTT Non disponible.
- Viscosité** : 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix Non disponible.  
RT/RNase Block Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.  
100 mM DTT Non disponible.

### Caractéristiques des particules



## Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

<b>Taille médiane des particules</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green	Non applicable.
	QRT-PCR Master Mix	
	RT/RNase Block	Non applicable.
	Reference Dye	Non applicable.
	100 mM DTT	Non applicable.

## Section 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
	QRT-PCR Master Mix	
	RT/RNase Block	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
	Reference Dye	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
	100 mM DTT	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

<b>Stabilité chimique</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green	Le produit est stable.
	QRT-PCR Master Mix	
	RT/RNase Block	Le produit est stable.
	Reference Dye	Le produit est stable.
	100 mM DTT	Le produit est stable.

<b>Risque de réactions dangereuses</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
	QRT-PCR Master Mix	
	RT/RNase Block	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
	Reference Dye	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
	100 mM DTT	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

<b>Conditions à éviter</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green	Aucune donnée spécifique.
	QRT-PCR Master Mix	
	RT/RNase Block	Aucune donnée spécifique.
	Reference Dye	Aucune donnée spécifique.
	100 mM DTT	Aucune donnée spécifique.

<b>Matériaux incompatibles</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green	Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes.
	QRT-PCR Master Mix	
	RT/RNase Block	Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes.
	Reference Dye	Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes.
	100 mM DTT	Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes.

## Section 10. Stabilité et réactivité

<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	RT/RNase Block	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	Reference Dye	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	100 mM DTT	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## Section 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
<b>2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix</b>				
Glycérol	DL50 Orale	Rat	12600 mg/kg	-
Diméthylsulfoxyde	DL50 Cutané	Rat	40000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	14500 mg/kg	-
Clorure de potassium	DL50 Orale	Rat	2600 mg/kg	-
<b>RT/RNase Block</b>				
Glycérol	DL50 Orale	Rat	12600 mg/kg	-
<b>Reference Dye</b>				
Clorure de potassium	DL50 Orale	Rat	2600 mg/kg	-

#### Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
<b>2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix</b>					
Glycérol	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
Diméthylsulfoxyde	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	100 mg	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
Clorure de potassium	Peau - Léger irritant	Lapin	-	100 mg	-
	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
<b>RT/RNase Block</b>					
Glycérol	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-

## Section 11. Données toxicologiques

<b>Reference Dye</b> Clorure de potassium	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
--	-----------------------	-------	---	---------------------	---

### Sensibilisation

Non disponible.

### Mutagénicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Cancérogénicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Tératogénicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
<b>100 mM DTT</b> (R*,R*)-1,4-Dimercaptobutane-2,3-diol	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

**Renseignements sur les voies d'exposition probables** :  Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT

Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.  
Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.  
Non disponible.  
Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.

### Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** : 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT

Provoque une irritation des yeux.  
Provoque une irritation des yeux.  
Aucun effet important ou danger critique connu.  
Aucun effet important ou danger critique connu.

**Inhalation** : 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT

Aucun effet important ou danger critique connu.  
Aucun effet important ou danger critique connu.  
Aucun effet important ou danger critique connu.  
Aucun effet important ou danger critique connu.

**Contact avec la peau** : 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT

Aucun effet important ou danger critique connu.  
Aucun effet important ou danger critique connu.  
Aucun effet important ou danger critique connu.  
Aucun effet important ou danger critique connu.

**Ingestion** : 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT

Aucun effet important ou danger critique connu.  
Aucun effet important ou danger critique connu.  
Aucun effet important ou danger critique connu.  
Aucun effet important ou danger critique connu.

## Section 11. Données toxicologiques

### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

<b>Contact avec les yeux</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation larmolement rougeur
	RT/RNase Block	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation larmolement rougeur
	Reference Dye 100 mM DTT	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Inhalation</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Aucune donnée spécifique.
	RT/RNase Block	Aucune donnée spécifique.
	Reference Dye 100 mM DTT	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec la peau</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Aucune donnée spécifique.
	RT/RNase Block	Aucune donnée spécifique.
	Reference Dye 100 mM DTT	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Ingestion</b>	: 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	Aucune donnée spécifique.
	RT/RNase Block	Aucune donnée spécifique.
	Reference Dye 100 mM DTT	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

#### Exposition de courte durée

**Effets immédiats possibles** : Non disponible.

**Effets différés possibles** : Non disponible.

#### Exposition de longue durée

**Effets immédiats possibles** : Non disponible.

**Effets différés possibles** : Non disponible.

#### Effets chroniques potentiels sur la santé

**Généralités** : 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix  
RT/RNase Block  
Reference Dye  
100 mM DTT

Aucun effet important ou danger critique connu.  
Aucun effet important ou danger critique connu.  
Aucun effet important ou danger critique connu.  
Aucun effet important ou danger critique connu.

**Cancérogénicité** : 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix  
RT/RNase Block  
Reference Dye  
100 mM DTT

Aucun effet important ou danger critique connu.  
Aucun effet important ou danger critique connu.  
Aucun effet important ou danger critique connu.

**Mutagénicité** : 2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix  
RT/RNase Block  
Reference Dye  
100 mM DTT

Aucun effet important ou danger critique connu.  
Aucun effet important ou danger critique connu.  
Aucun effet important ou danger critique connu.

## Section 11. Données toxicologiques

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	: <input checked="" type="checkbox"/> Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
--------------------------------------	---	--

### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
<b>2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix</b>					
2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix	179217.6	N/A	N/A	N/A	N/A
Glycérol	12600	N/A	N/A	N/A	N/A
Diméthylsulfoxyde	14500	40000	N/A	N/A	N/A
Clorure de potassium	2600	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>RT/RNase Block</b>					
Glycérol	12600	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>Reference Dye</b>					
Reference Dye	70270.3	N/A	N/A	N/A	N/A
Clorure de potassium	2600	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>100 mM DTT</b>					
100 mM DTT	33333.3	N/A	N/A	N/A	N/A
(R*,R*)-1,4-Dimercaptobutane-2,3-diol	500	N/A	N/A	N/A	N/A

<b>Autres informations</b>	: <input checked="" type="checkbox"/> Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
----------------------------	---	---

## Section 12. Données écologiques

### Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
<input checked="" type="checkbox"/> Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix Glycérol Diméthylsulfoxyde	Aiguë CL50 54000 mg/l Eau douce Aiguë CL50 25000 ppm Eau douce  Aiguë CL50 34000000 µg/l Eau douce Chronique NOEC 100 µl/L Eau de mer Chronique NOEC 100 µl/L Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss Daphnie - Daphnia magna - Néonate Poisson - Pimephales promelas Algues - Ulva lactuca Daphnie - Daphnia magna - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	96 heures 48 heures  96 heures 72 heures 21 jours

## Section 12. Données écologiques

Clorure de potassium	Aiguë CE50 1337000 µg/l Eau douce Aiguë CE50 9.24 g/L Eau douce	Algues - Navicula seminulum Algues - Desmodesmus subspicatus	96 heures 72 heures
	Aiguë CE50 83000 µg/l Eau douce Aiguë CL50 9.68 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna Crustacés - Pseudosida ramosa - Néonate	48 heures 48 heures
	Aiguë CL50 509.65 mg/l Eau douce	Poisson - Danio rerio	96 heures
<b>RT/RNase Block</b> Glycérol	Aiguë CL50 54000 mg/l Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures
<b>Reference Dye</b> Clorure de potassium	Aiguë CE50 1337000 µg/l Eau douce Aiguë CE50 9.24 g/L Eau douce	Algues - Navicula seminulum Algues - Desmodesmus subspicatus	96 heures 72 heures
	Aiguë CE50 83000 µg/l Eau douce Aiguë CL50 9.68 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna Crustacés - Pseudosida ramosa - Néonate	48 heures 48 heures
	Aiguë CL50 509.65 mg/l Eau douce	Poisson - Danio rerio	96 heures
<b>100 mM DTT</b> (R*,R*) -1,4-Dimercaptobutane-2,3-diol	Aiguë CL50 27000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures

### Persistence et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
<b>2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix</b> Glycérol	301D Biodégradabilité facile - Essai en flacon fermé	93 % - 30 jours	-	-
Diméthylsulfoxyde	OECD 301D Biodégradabilité facile - Essai en flacon fermé	31 % - Non facilement - 28 jours	-	-
<b>RT/RNase Block</b> Glycérol	301D Biodégradabilité facile - Essai en flacon fermé	93 % - 30 jours	-	-

Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
<b>2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix</b> Diméthylsulfoxyde Clorure de potassium	- -	- -	Non facilement Facilement
<b>Reference Dye</b> Clorure de potassium	-	-	Facilement

## Section 12. Données écologiques

### Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogK <sub>ow</sub>	FBC	Potentiel
<b>2X Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix</b>			
Glycérol	-1.76	-	faible
Diméthylsulfoxyde	-1.35	3.16	faible
Clorure de potassium	-0.46	-	faible
<b>RT/RNase Block</b>			
Glycérol	-1.76	-	faible
<b>Reference Dye</b>			
Clorure de potassium	-0.46	-	faible

### Mobilité dans le sol

**Coefficient de répartition sol/eau (K<sub>oc</sub>)** : Non disponible.

**Autres effets nocifs** : Aucun effet important ou danger critique connu.

## Section 13. Données sur l'élimination

**Méthodes d'élimination** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

## Section 14. Informations relatives au transport

**TDG / IMDG / IATA** : Non réglementé.

**Protections spéciales pour l'utilisateur** : **Transport dans les locaux de l'utilisateur** : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

**Transport en vrac aux termes des instruments IMO** : Non disponible.

## Section 15. Informations sur la réglementation

### Listes canadiennes

**INRP canadien** : Aucun des composants n'est répertorié.

**Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)** : Aucun des composants n'est répertorié.

### Réglementations Internationales

#### Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

#### Protocole de Montréal

Non inscrit.

#### Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

#### Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

#### Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

### Liste d'inventaire

**Australie** : Indéterminé.

**Canada** : Indéterminé.

**Chine** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Europe** : Indéterminé.

**Japon** : **Inventaire du Japon (CSCL)**: Indéterminé.  
**Inventaire japonais (ISHL)**: Indéterminé.

**Nouvelle-Zélande** : Indéterminé.

**Philippines** : Indéterminé.

**République de Corée** : Indéterminé.

**Taïwan** : Indéterminé.

**Thaïlande** : Indéterminé.

**Turquie** : Indéterminé.

**États-Unis** : Indéterminé.

**Viêt-Nam** : Indéterminé.

## Section 16. Autres informations

### Historique

**Date d'édition/Date de révision** : 05/27/2022

**Date de publication précédente** : 09/16/2019

**Version** : 8




## Section 16. Autres informations

**Légende des abréviations** :

- ETA = Estimation de la toxicité aiguë
- FBC = Facteur de bioconcentration
- SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- RPD = Règlement sur les produits dangereux
- IATA = Association international du transport aérien
- CVI = conteneurs en vrac intermédiaires
- code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
- LogK<sub>ow</sub> = coefficient de partage octanol/eau
- MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
- N/A = Non disponible
- NU = Nations Unies

### Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
 <b>Brilliant III SYBR® Green QRT-PCR Master Mix</b> IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B	Méthode de calcul
<b>RT/RNase Block</b> IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B	Méthode de calcul

**Références** : Non disponible.

 Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

### Avis au lecteur

**Déni de responsabilité:** Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.